

POLITIQUE, LITTÉRATURE, INDUSTRIE, COMMERCE.

L'ÉCHO SAUMUROIS

Paraissant les Mardis, Jeudis et Samedis.

JOURNAL D'ANNONCES, INSERTIONS LÉGALES ET AVIS DIVERS.

ON S'ABONNE A SAUMUR,  
Au bureau, place du Marché-Noir, et chez  
MM. GAULTIER, JAVAUD, GODEROY, et M<sup>lle</sup>  
NIVERLET, l'braires ;  
A PARIS,  
Office de Publicité Départementale (Isid.  
FONTAINE), rue de Trévise, 22, et à l'Agence  
des Feuilles Politiques, Correspondance gé-  
nérale (HAVAS), 3, rue J.-J. Rousseau.

Gare de Saumur (Service d'hiver, 20 oct.)

Départs de Saumur pour Nantes.		Départ de Saumur pour Paris.	
6 heures 29 minut. soir,	Omnibus.	2 heures 12 minut. soir,	Express.
3 — 45 — —	Express.	11 — 51 — matin,	Omnibus.
3 — 20 — —	matin, Express-Poste.	6 — 6 — soir,	Omnibus.
10 — 23 — —	Omnibus.	9 — 20 — —	Direct-Poste.
Départ de Saumur pour Angers.		Départ de Saumur pour Tours.	
8 heures 2 minut. matin,	Omnibus.	7 heures 27 minut. matin,	Omnibus.

PRIX DES ABONNEMENTS.  
Un an, Saumur, 18 f. » Poste, 24 f. »  
Six mois, — 10 » — 13 »  
Trois mois, — 5 25 — 7 50  
L'abonnement continue jusqu'à réception  
d'un avis contraire. — Les abonnements de-  
mandés, acceptés, ou continués, sans indi-  
cation de temps ou de termes seront comptés  
de droit pour une année.

CHRONIQUE POLITIQUE.

Les dépêches télégraphiques de Berlin et de Francfort continuent à parler de levées et de mouvements de troupes. Si l'on en croit les journaux suisses, il n'est plus question non plus à Berne, que d'entrer au plus tôt en lutte. Cependant les nouvelles diplomatiques sont beaucoup plus rassurantes, et l'on croit plus que jamais, parmi les personnes bien renseignées, qu'on est plus près d'une transaction qu'on ne l'était avant que le gouvernement prussien et celui de Berne eussent adopté leurs dernières mesures de guerre. Une dépêche de Francfort, du 23, donnant des nouvelles du 22, nous apprend déjà que les espérances de paix grandissaient dans cette dernière ville et « qu'il était question d'une médiation diplomatique. » Ces bruits avant-coureurs ne sont que le premier symptôme de la nouvelle situation qui se dessine aujourd'hui à Paris.

A Francfort, à Londres, aussi bien qu'en France et en Autriche, on reconnaît désormais qu'il est impossible de laisser pousser plus loin les conséquences d'un conflit désastreux pour les deux parties aussi bien qu'essentiellement préjudiciable au repos de l'Europe. « Tout le monde comprend, nous écrit-on de Francfort, qu'il est devenu impossible à une grande puissance militaire comme la Prusse, de reculer dans la voie où elle est peut-être un peu précipitamment entrée. Mais lorsqu'on tient compte également de la situation militaire dans laquelle tous les Etats de la Confédération germanique peuvent se trouver entraînés par la force des événements, on se montre encore plus effrayé. Cette observation avait déjà été faite, et l'on remarque même que ces considérations ne sont pas sans appui dans la chancellerie autrichienne et dans celles des autres états particulièrement favorables à la politique de l'Autriche.

On connaît le chaleureux appui prêté par l'Autriche à la Prusse dans les premiers moments où se sont accomplis les déplorables événements de Neuchâtel. On croit depuis avoir observé que ce zèle s'est refroidi au fur et à mesure que l'énergie de la

Prusse augmentait et qu'elle a déclaré vouloir rétablir ses anciens droits souverains, sur la Principauté de Neuchâtel, par la force des armes. »

Cet état de choses est parfaitement apprécié par les chancelleries mêlées à la querelle, et il n'est pas douteux que de grands efforts, efforts heureux, dit-on, sont faits pour rapprocher les parties adverses.

Ces indications que nous venons d'exposer ne doivent pas être prises pour officielles, mais elles sont assez sérieuses pour diminuer les alarmes que pourraient causer les dépêches belliqueuses qu'on lira plus loin. — Havas.

Voici dans quels termes le départ du fils de Réchid-Pacha pour Paris est annoncé dans le *Journal de Constantinople*, du 10 de ce mois :

« Hier, le conseil des ministres s'est réuni chez Aali-Pacha, ministre sans portefeuilles, sous la présidence de Réchid-Pacha, grand-visir.

« On s'est occupé, dans ce conseil, des instructions qui doivent être envoyées à Méhémet-Bey, ambassadeur de la Sublime-Porte, près la cour de France, et qui sont relatives aux questions que les nouvelles conférences de Paris sont appelées à résoudre.

« Salih Bey, un des fils du grand-visir et membre du conseil d'Etat, a reçu la mission de porter ces instructions à l'ambassadeur ottoman, son frère. Il s'embarque demain, à cet effet, sur le bateau à vapeur des Messageries impériales *le Danube*. »

Le même journal dit que Ferouk-Khan, ambassadeur extraordinaire de Perse, a expédié le 8 à Teheran, voie de Trébisonde, un *Chapar* (courrier) porteur de dépêches importantes. Nous nous croyons fondés, ajoute-t-il, à dire que, d'après des instructions reçues de Teheran, Ferouk-Khan ne tardera pas à se rendre en France.

L'Empereur a ordonné l'insertion au *Moniteur* du rapport suivant :

Sire,

Je viens soumettre à l'examen de Votre Majesté le budget de sa liste civile pour 1857. Elle verra

qu'en assurant tous les services, et en faisant une part assez large aux dépenses extraordinaires et imprévues, ce budget se soldera au moins en équilibre, pourvu que les circonstances ne viennent pas, comme en 1856, forcer l'Empereur à ordonner des dépenses considérables en dehors des prévisions qui ont été faites. En effet, l'expérience de l'année qui va se terminer me prescrit le devoir d'appeler l'attention de Votre Majesté sur la nécessité d'imposer des limites à sa munificence. Les prévisions du budget de 1856, adoptées par l'Empereur, présentaient, en fin d'année, un excédant de recettes que des actes de libéralité ont fait presque entièrement disparaître. Plusieurs de ces dépenses consistent en pensions et indemnités annuelles qui se renouvelleront en 1857 ; et ce serait risquer de compromettre l'équilibre que Votre Majesté m'a toujours recommandé de maintenir, que d'accueillir trop facilement les demandes qui lui sont journellement adressées pour des subventions et secours de toute nature.

Il n'est pas inutile de mettre sous les yeux de Votre Majesté la nomenclature des sommes qui, dans le cours de 1856, ont été mises à la charge du budget de sa liste civile pour de semblables emplois. Cette dépense, dont une grande partie n'avait pas été prévue, s'élève à plus de 6,300,000 fr. (Voir état A). Malgré ces charges, aucun service n'a été en souffrance, aucun paiement retardé ; tous les entrepreneurs et fournisseurs ont été exactement payés, et cependant la situation provisoire de l'année 1856 présente encore un excédant de recettes, peu considérable à la vérité.

Ce n'est que pour sauvegarder l'avenir, comme nous avons réussi, grâce à la sagesse de Votre Majesté, à préserver le passé, que je dois insister auprès de l'Empereur pour l'engager à restreindre dans des prudentes limites ses actes de munificence.

Les comptes de la liste civile pour l'année 1853 ont été vérifiés et apurés par la commission instituée par décret impérial en date du 26 mai 1853, et son rapport a été mis sous les yeux de Votre Majesté le 3 mai 1855. En ce moment, les comptes de 1854 sont l'objet de l'examen de cette com-

FEUILLETON

LE CHATEAU DE MONTBRUN.

I.

Vers l'année 1570, pendant que Charles V régnait à Paris, et Edouard, le Prince Noir, à Bordeaux, l'Aquitaine entière souffrait des plus épouvantables fléaux. La terre était en friche, les villages étaient abandonnés et dévastés ; les populations s'étaient réfugiées dans l'enceinte des villes fermées ou des châteaux forts. Parmi ces villes ou ces châteaux, les uns tenaient pour Edouard, les autres pour Charles, d'autres n'arboraient les couleurs d'aucun parti, et conservaient une neutralité prudente. Beaucoup de seigneurs terriers, en sûreté dans leurs forteresses inaccessibles, profitaient du malheur des temps pour s'affranchir de toute suzeraineté ; ils se livraient sans contrainte à cet amour du pillage qu'ils tenaient des Franks leurs ancêtres. Il y avait aussi des hordes d'aventuriers, derniers restes de ces compagnies célèbres dont Duguesclin avait purgé la France ; sous le nom d'*écorcheurs*, de *routiers*, de *tard-venus*, elles achevaient de ruiner le pays. Ces bandes nomades, toujours disposées à vendre leurs services au plus offrant, se transportaient rapidement d'un bout à l'autre de la province pour commettre leurs déprédations. Elles étaient insaisissables jusqu'au moment où, par des services douteux, elles achetaient l'impunité. L'Anglais et le Fran-

çais, le routier et le seigneur pillard, étaient donc alors pour l'Aquitaine des ennemis également redoutables, également exécrés. Tous les partis n'avaient rien à se reprocher en fait de ruses, de violences, d'exactions et de parjures. Le résultat de ces désordres avait été la dévastation presque complète de ces misérables contrées. Le prince de Galles, à qui son père, Edouard III, avait donné l'Aquitaine en toute souveraineté, venait de tirer une affreuse vengeance de Limoges ; cette ville, profitant de son absence, s'était rendue à Duguesclin et au duc de Berri. Le prince était malade à Angoulême de la maladie dont il mourut deux ans plus tard, lorsqu'il apprit cette défection. Quoiqu'il fût incapable de soutenir le poids de son armure, il réunit une puissante armée, et vint mettre le siège devant la cité rebelle. Il y entra par la brèche, et, terrible dans sa colère, il passa tous les habitants au fil de l'épée. Après ce sanglant exploit, qui fit trembler la France et qui fut le dernier du Prince Noir, il licencia ses troupes, comme cela se pratiquait à cette époque, où les armées n'étaient pas permanentes ; puis il reprit dans sa litière le chemin d'Angoulême. Cette expédition avait été prompte, inattendue. Duguesclin, occupé alors à trente lieues de là, dans le Périgord, n'avait pas eu le temps d'assembler des troupes suffisantes pour secourir la malheureuse Limoges.

Pendant les trois jours qui suivirent ce grand désastre, les routes, aux environs de la ville saccagée, étaient

couvertes de chevaliers, d'hommes d'armes, d'archers de toutes nations, qui avaient formé l'armée anglaise. Ils se retiraient par petites troupes dans différentes directions. Malheur aux voyageurs qui venaient à rencontrer ces bandes turbulentes enivrées par le succès ! Les gens de guerre, à cette époque, avaient seulement pour soldé le pillage ; ils s'inquiétaient peu de piller des amis ou des ennemis.

Cependant, vers la fin du troisième jour, ces bandes sinistres avaient enfin disparu dans toutes les directions. Une troupe de cavaliers, qui semblait appartenir à quelque manoir du voisinage, s'était arrêtée pour se reposer sur le bord d'une antique voie romaine, conduisant jadis de Bordeaux à Bourges. Le lieu de cette halte, située sur les confins du Limousin et du Périgord, était pittoresque. Une immense forêt de châtaigniers, dont les fruits faisaient alors comme aujourd'hui la principale nourriture des populations locales, s'étendait sur la gauche de la route jusqu'aux limites de l'horizon. A droite s'élevaient des montagnes couvertes d'une verdure sombre, égayées par quelques bois. Mais aussi loin que le regard pouvait s'étendre, on ne remarquait aucune trace de culture. Des masures noircies par le feu se montraient sur la croupe d'une montagne voisine ; elles paraissaient être complètement inhabitées. Dans le lointain, à l'extrémité de la route, on entrevoyait la bourgade et le château de Chalus, ainsi que la haute tour

mission, et ceux de 1855 ne tarderont pas à lui être soumis.

Je suis, etc., ACHILLE FOULD.  
Paris, le 17 décembre 1856.

ETAT A.

Secours distribués par l'Empereur aux inondés.....	625,000
Pensions aux militaires amputés.....	311,669
Fourneaux économiques de Paris.....	100,000
Pensions civiles.....	420,900
Secours distribués par le premier aumônier pour des œuvres pieuses.....	145,532
Secours distribués par le bureau des secours à d'anciens militaires blessés et infirmes; — veuves d'ouvriers morts par suite d'accidents; — ouvriers infirmes; — sans travail; victimes d'incendies, d'orages, d'éboulements; — artistes, instituteurs, professeurs chargés de famille.....	900,000
Indemnités de logement; — remboursement aux employés, dont le traitement est inférieur à 2,000 fr., d'une partie des retenues rétroactives exigées par la loi du 8 juillet 1852.....	92,000
Société pour le patronage des jeunes détenus; — Société de la charité maternelle; — hôpitaux; — dons aux villes de Versailles, Rambouillet, Compiègne, Fontainebleau, Biarritz, Plombières, Saint-Cloud.....	80,000
Frais d'éducation pour les enfants pauvres	20,000
Achat de terrains et avances pour la construction de maisons sur le boulevard Mazas.....	1,000,000
Subvention à une société de bienfaisance, dont le but est de venir en aide aux ouvriers à l'occasion de la cherté des loyers.....	60,000
Souscriptions aux bals de bienfaisance et réunions de charité.....	40,000
Dons faits à divers officiers amputés; — pour cautionnements de recettes particulières des finances ou de perceptions.....	96,000
Prêts sans conditions: remboursements de dettes de militaires, d'artistes ou de négociants.....	350,000
Secours aux blessés de l'armée.....	215,000
Gratifications aux officiers de la garde pour premiers frais d'équipement....	400,000
Cercles d'officiers et musiques.....	120,000
Service des omnibus établi pour le camp de Boulogne.....	28,000
Encouragements aux arts.....	200,000
Souscriptions aux publications nouvelles	40,000
Allocations aux Sociétés d'auteurs, — compositeurs, — gens de lettres, — artistes dramatiques, — peintres, — musiciens, — sculpteurs, — inventeurs, accordées à l'occasion de la naissance du Prince impérial.....	70,000
Allocations aux bureaux de bienfaisance, id.....	93,000
Représentations données sur les théâtres de Paris aux frais de la liste civile, id.	44,509
Dons de médailles, id.....	102,500

Gratifications dans les divers palais, id.	136,210
Gratifications aux médecins, id.....	68,000
Cadeaux en bijoux, id.....	125,500
Secours aux pères et mères des enfants nés le 16 mars 1856.....	76,000
Réparations des églises de Rueil, Saint-Jean-de-Luz, Saint-Laurent-en-Gatine, Delme (Meurthe), Ecommoy (Sarthe), etc.....	230,000
Prix de régates, d'orphéons, de comices agricoles.....	60,000
Prix de courses de chevaux.....	63,000
Prix à la culture des cotons en Algérie..	20,000
Dons à la commune d'Anglet pour l'ensemencement des dunes.....	30,000
Total.....	6,361,411

DÉPÊCHES TÉLÉGRAPHIQUES.

Naples, 18 décembre (voie de Marseille). — « Une poudrière, située près du palais, a sauté. Une terrible explosion a eu lieu; un grand nombre de soldats ont été blessés.

» La compagnie déjà concessionnaire du chemin de fer de Naples à Tarente, a obtenu la prolongation de la ligne au nord jusqu'à la frontière. La ligne traversera ainsi toute la frontière. »

Francfort, 23 décembre. — « Le Journal de Francfort d'hier soir donne les nouvelles suivantes de Berne, datées de lundi dans la journée :

« Rien de décidé, jusqu'à présent, cependant les espérances de paix augmentent. Il est question de médiation diplomatique et d'envoi d'agents particuliers pour cet objet à Berlin. Il y a de nombreuses conférences chez le président de la Diète. »

Berlin, 23 décembre. — « La Gazette de la Croix assure que l'ambassadeur d'Angleterre a appuyé récemment auprès de la Suisse les réclamations de la Prusse.

Marseille, 23 décembre. — « L'Hydaspe, qui arrive de Constantinople annonce qu'une explosion a eu lieu, le 15, dans la poudrière de Carnace. 20 barils de poudre et 150 caisses de cartouches ont sauté et ont ébranlé les maisons voisines, tout en faisant de nombreuses victimes. Plusieurs personnes ont été tuées.

» Des nouvelles d'Egypte annoncent que l'Abysinie est agitée et qu'il est question d'un voyage de Saïd-Pacha à Constantinople.

» Les lettres de Brousse sont du 10 décembre. Les soies s'y vendaient en hausse.

» Des bruits assez confus couraient sur ce qui se passe en Perse. D'après ces bruits, Murad-Mirza aurait marché au sud vers les sources de l'Hérirond, et aurait occupé Furrad, dans le Caboul. — Havas.

« Berlin, 23 décembre. — Le Journal de Francfort d'hier lundi publie les nouvelles suivantes de Berne, en date de dimanche 21 :

» L'état-major suisse a appelé sous les drapeaux quatre nouvelles divisions. Les nationaux absents et passibles du service militaire sont rappelés.

» Les préparatifs de guerre ont lieu dans les cantons. Les étudiants de Zurich se sont offerts pour entrer dans l'armée active. L'enthousiasme populaire va croissant.

» Un agent provocateur allemand a été expulsé »

« Marseille, 22 décembre. — Les arrivages en céréales se sont élevés, la semaine dernière, à 150,000 hectolitres. Les blés baissent et cette tendance ne peut que s'augmenter sur la nouvelle que les chemins de fer transporteront journellement, sans retard, des quantités considérables de froment et de maïs.

» Les courriers d'Alger, des 15 et 20 décembre, sont arrivés. La Colonisation annonce qu'une grande tempête a fait déborder l'Harrach et la Chiffa, ce qui a causé l'inondation de la plaine jusqu'à Bouffarick. — Les navires l'Atlier et Syndic ont éprouvé des avaries; Duc Fratelli et Marie-Antoinette sont perdus. Deux vapeurs, le Zouave et l'Algérie sont aussi avariés. On craint qu'il n'y ait d'autres désastres. »

« Marseille, 23 décembre. — La Presse d'Orient, du 14, dit que le Shah de Perse est contraint à faire la guerre par le parti anti-anglais; celui-ci le menaçait de mort et d'un changement de dynastie s'il hésite à combattre.

» Si les Russes coopèrent avec les Persans, le général Dahamel sera nommé commandant général de l'armée.

» L'Iman de Mascate, par suite de la suggestion de l'Angleterre, a refusé le tribut à la Perse, pour ses possessions du golfe Persique; l'Iman a déclaré au Sultan qu'il le reconnaissait seul comme chef spirituel et temporel.

» Le Journal de Constantinople annonce la médiation officielle de l'Angleterre, pour réconcilier l'Abysinie et l'Egypte. — Havas.

EXTÉRIEUR.

On lit dans le Moniteur de la Flotte :

« Une correspondance particulière, écrite d'Ashakan, le 15 novembre, nous donne des détails sur la situation des forces russes de la mer Caspienne.

» Le corps d'armée russe n'est pas entré sur le territoire de la Perse, et, à la date des dernières nouvelles, on ne regardait pas la guerre comme imminente.

» On venait d'envoyer du quartier général russe une commission composée d'un colonel d'état-major, d'un lieutenant colonel du génie et d'un officier supérieur d'infanterie, pour visiter le Mazauderan, province de la Perse, limitrophe de la mer Caspienne, reconnaître les passages et faire des levés topographiques.

» Il paraît que dans le cas où des hostilités sérieuses auraient lieu entre l'Angleterre et la Perse, le Mazauderan serait appelé à jouer un rôle stratégique important. Des troupes seraient concentrées à Balfrouin, principale ville de la province, à Mechedisor, à Asterabad, à Aschraf et à Feesh-Abad. Indépendamment de ces dispositions militaires, le défilé des Portes-Caspiennes et celui de Kamis seraient solidement occupés. On sait que c'est par ces deux points qu'on peut aborder le centre de l'empire, théâtre de la lutte.

» La concentration d'une armée solide, comme l'armée russe des provinces de la mer Caspienne, qui est forte de 50,000 hommes et parfaitement organisée, dans la province de Mazauderan, rendrait les opérations de l'armée anglaise très-difficiles; car les forces britanniques, ne pouvant agir que dans les deux Khoracans, auraient toujours

devant laquelle était venu mourir Richard Cœur-de-Lion, deux cents ans auparavant. Sauf les cavaliers dont nous avons parlé, aucun voyageur n'apparaissait sur toute la longueur de la route.

Le jour était à son déclin, mais un soleil ardent dévorait la campagne depuis le matin; aussi la chaleur, la fatigue et la faim, semblaient-elles seules avoir décidé la caravane à s'arrêter sous ces arbres verts. Les chevaux, débridés, paissaient l'herbe fine et drue qui croissait autour du campement. Leurs mattres, assis à l'ombre sur le bord d'un de ces ruisseaux limpides si nombreux dans le pays, prenaient quelque nourriture pour réparer leurs forces épuisées.

Le chef de la troupe, homme de haute taille, d'apparence robuste, était assis à l'écart; tous les autres lui témoignaient le plus grand respect. Il était revêtu d'une armure d'acier; mais il avait ôté son casque à visière pour respirer plus librement, et on pouvait voir son visage à découvert. Ses traits étaient fortement prononcés sans être précisément durs; quelques rides attestaient qu'il avait passé l'âge mûr, mais il n'avait encore rien perdu de sa vigueur. Ce personnage était évidemment d'un rang élevé, car il portait des éperons d'or de chevalier. Cependant son écu, suspendu à une branche d'arbre au-dessus de sa tête, n'offrait aucune trace d'armoiries, son casque bruni n'avait pas de cimier; enfin sa longue lance, jetée dans l'herbe à portée de sa main,

n'était ornée d'aucun pennoncel, dont la couleur, à défaut d'autres signes, eût pu révéler à quel parti il appartenait. Son armure paraissait fine et d'une trempe excellente, mais ce n'était pas non plus une armure de bataille, ou même de tournoi. Ce chevalier, en effet, n'était équipé qu'à la légère, suivant l'habitude des seigneurs d'alors quand ils descendaient de leurs châteaux pour tenter quelque coup de main peu dangereux, ou simplement pour faire avec leurs gens une sorte de promenade militaire dans leurs domaines. Son cheval de main, magnifique animal reconnaissable à son riche harnachement, à sa selle garnie de plaques d'acier, paissait à l'écart, comme s'il eût dédaigné de se mêler aux bêtes grossières dispersées dans la prairie.

Le chevalier donc, puisque tel était le rang de ce personnage, semblait dignement apprécier les avantages de sa position présente. Toute la journée, il avait couru la campagne, sous un chaud soleil de juillet, écrasé par le poids de ses armes, le ventre vide et le gosier altéré. Or, en ce moment, il se reposait doucement à l'endroit le plus frais du bois, au bord de ce joli ruisseau qui roulaient sur des cailloux blancs; devant lui, sur une vieille souche d'arbre, était déposée, à côté d'un de ces monstrueux pâtés si cher à nos aïeux, une peau de bouc contenant encore une bonne quantité de vin généreux. Aussi le chevalier, en faisant honneur à ces provisions, semblait-il dans les meilleures dispositions pour la créa-

tion tout entière. L'ombre, la fraîcheur, le repos, l'appétit satisfait, et peut-être aussi le contentement intérieur, résultant de quelque prouesse récente, avaient épanoui sa physionomie naturellement un peu farouche; il souriait par intervalle en causant avec le seul de ses compagnons qu'il eut admis à l'honneur de partager son repas.

Ce compagnon privilégié offrait avec lui un frappant contraste: c'était un jeune homme mince, frêle, au visage délicat, aux yeux bleus, à la voix douce et mélancolique comme celle d'une femme. Son costume n'avait rien de la belliqueuse panoplie qui couvrait le chevalier; il portait pour toutes armes offensives et défensives un léger poignard. Il était revêtu d'une espèce de tunique fourrée de menu vair, car les modes du temps autorisaient l'usage de la fourrure même dans la saison la plus chaude de l'année; un ceinturon garni de broderies serrait sa taille élancée. Une écharpe de soie bleue à franges d'argent, passée sur son épaule gauche, soutenait une espèce d'instrument de musique fort en usage alors; on l'appelait rote, et il ressemblait à la vielle de nos Savoyards, moins la roue et les sons aigus. Enfin, ce personnage était coiffé d'un bonnet de velours un peu fané, autour duquel s'enroulait plusieurs fois une lourde chaîne d'or; ses cheveux blonds et soyeux roulaient en longues boucles sur ses épaules.

Ce beau jeune homme était un de ces troubadours qui,

l'armée du Mazauderan sur leurs flancs ou sur leurs derrières, et se trouveraient ainsi continuellement menacés.

» Ces diverses circonstances et la difficulté d'une guerre en Asie donnent à penser que le différend actuel, avec la Perse, peut se terminer encore par un arrangement amiable. »

— Une lettre de Téhéran, du 5 novembre, rapporte des détails si précis sur la prise d'Hérat par les Persans, que cet événement semble maintenant hors de doute. Le succès de ce siège si long-temps disputé, est dû à un officier français, M. Bühler, ancien élève de l'École polytechnique et de l'École de Metz.

ESPAGNE. — On lit dans l'*Epoca* :

« La dernière amnistie a commencé à produire d'importants résultats. Le 15, sont arrivés à la frontière de Catalogne, faisant leur soumission à Junquera, deux anciens chefs du carlisme, Domingo Forcadell, ayant titre de brigadier et second de Cabrera, et le colonel carliste Cayetano Lopez. Tous deux demeuraient à Bordeaux. Il paraît qu'ils seront suivis par beaucoup d'autres émigrés qui sont actuellement à l'étranger. Seulement, on doute que Cabrera et Elío acceptent actuellement le bénéfice de cette amnistie. »

#### FAITS DIVERS.

— La correspondance de Moldavie de l'*Etoile du Danube* annonce la découverte de la couronne d'Étienne-le-Grand, à Putna (en Bucovine). C'est en procédant à l'exhumation des restes mortels des anciens princes moldaves, qui reposaient à l'abbaye de Putna, qu'on aurait déterré la couronne princière d'Étienne-le-Grand. Or, il paraît que l'endroit même où étaient les tombeaux des princes à l'abbaye de Putna, ce Saint-Denis moldave, était resté jusqu'ici tout à fait inconnu.

— Tous les almanachs enseignent la culture, ce qui est bien inutile à ceux qui ne cultivent pas, et bien inutile aussi aux cultivateurs qui en savent bien plus long là-dessus qu'il n'y en a dans tous les almanachs réunis. Nous disons ceci à propos de l'*Almanach de la Bourse* qui vient de paraître : celui-ci apprend une chose réellement utile et inconnue de la plupart, c'est-à-dire le meilleur emploi à faire de son argent, ce qui est intéressant pour tout le monde; celui qui n'a pas d'argent cette année en aura l'année prochaine; on ne saurait donc se dispenser d'étudier à fond cette question de la Bourse.

#### CHRONIQUE LOCALE.

On nous adresse l'article suivant :

Saumur, le 22 décembre 1856.

Que les fêtes inspirées par la Religion sont belles, et comme elles parlent doucement au cœur ! C'était le sentiment qu'exprimaient plusieurs et que tous éprouvaient hier dans la petite paroisse de Bagnaux près Saumur. On y célébrait la fête de l'Adoration perpétuelle, de cette belle dévotion, dont le zèle pieux et éclairé du premier Pasteur a si heureusement doté le diocèse d'Angers. Au récit bien des fois répété des prodiges qu'enfante partout sur son passage cette touchante cérémonie, le bon Curé de

Bagnaux s'était senti pris au cœur d'une pieuse envie; il s'était dit: Bagnaux, lui aussi, aura sa fête. Et M<sup>r</sup> l'Evêque, bien dévoué à tout son diocèse, mais, nous oserons le redire après lui, dévoué tout particulièrement au Saumurois, s'était empressé de répondre à l'appel du bon Curé en venant présider lui-même les exercices de l'Adoration. Déjà, depuis plusieurs semaines, un zèle missionnaire, cher à toute cette contrée, de sa main sûre et infatigable remuait ce sol encore un peu ingrat; et une communion générale, prémices de ses sueurs, avait été indiquée pour la visite du Prélat.

Dès le matin, la petite église de Bagnaux se trouvait envahie, et à voir le recueillement de toute cette foule il était aisé de comprendre qu'un autre motif que la curiosité l'avait amenée. Comment du reste en douter encore, quand, au moment de la communion, on vit tous les assistants, hommes et femmes, mêlés sans trop d'inégalité, s'avancer pieusement vers la table sainte et, pendant long-temps, recevoir tour à tour des mains de M<sup>r</sup> ce pain de vie, pour plusieurs, hélas! si nouveau. Aussi le Prélat, visiblement attendri, ne put s'empêcher d'exprimer à ces braves gens par quelques bonnes paroles toute sa joie et sa consolation.

Pendant toute la journée, dans les offices surtout, l'ardeur ne se ralentit pas, et quand, à la grand-messe, M<sup>r</sup>, du haut de la chaire, voulut bien adresser quelques-uns de ces avis pleins de tendresse et d'à-propos, comme il sait si bien en trouver dans son cœur, ses paroles ne tombèrent point dans le vide; ajoutons qu'elles ne tombèrent point sans fruit; nous en avons pour garants les larmes qui s'échappèrent de bien des yeux.

Mais, nous avons hâte d'arriver au couronnement de cette belle fête, parce qu'il nous semble la mesure de l'impression profonde qu'elle a produite. Laissons donc cette foule plus pressée que jamais à la cérémonie du soir; laissons, à notre grand regret, cette instruction du bon missionnaire, où, avec un ton de conviction et d'assurance qui lui allait si bien en ce moment, il rappelle, il apprend peut-être à ce pauvre peuple ce qu'est le prêtre aux yeux de la foi, l'homme de la prière et du sacrifice, Jésus-Christ lui-même.

Après ces paroles fécondes, après le salut solennel et l'amende honorable qui les suivirent, tout semblait terminé, et M<sup>r</sup> lui-même ne songeait qu'à retourner à Saumur. Mais une agréable et délicate surprise lui était ménagée. Tout-à-coup des champs vigoureux s'élèvent, les portes de l'église s'ouvrent et laissent apercevoir mille lanternes vénitienes déroulant en festons les couleurs les plus variées. En même temps toute la foule s'ébranle, des torches s'illuminent comme par enchantement, et alors commence aux flambeaux une procession nocturne comme on en trouverait peu. Bagnaux tout entier s'était levé en masse; nombre des habitants de Saumur étaient accourus, eux aussi, et tous, ivres de bonheur, agitant leurs torches et faisant au loin retentir les airs de leurs chants sacrés, protestaient ainsi que de ce jour la Religion avait pris possession de Bagnaux. Au milieu de cette marche triomphale, le vénérable Prélat s'avancait entouré de tout le clergé de Saumur et des environs, et des autorités municipales de Bagnaux. Rempli d'une douce émotion, il serrait la main d'un homme dont

nous n'avons point parlé jusqu'ici, par respect pour une grande douleur, mais que tout le monde nommait en ce moment comme l'âme invisible mais nécessaire de cette belle cérémonie.

Arrivés sur la grande route, on interrompt les cantiques, on se presse autour de M<sup>r</sup> et, sur la prière du bon curé, Sa Grandeur donne à tout ce peuple une dernière et solennelle bénédiction.

Qu'il était beau ce spectacle! Au milieu de la nuit, à la lueur des torches et d'un magnifique feu de bengale qui éclairait tout le ciel d'une teinte rougeâtre, un saint Evêque promenant sa main chargée de bénédictions sur une foule immense, silencieuse, à genoux sur la terre humide d'une grande route, et cela aux portes de Saumur, dans cette contrée où tant de sueurs et de vertus semblent encore attendre leurs premiers fruits! La bénédiction est donnée, les feux se sont éteints, plus éphémères que le souvenir de cette fête. Tous les sentiments alors se traduisent par un seul cri: *Vive Monseigneur!*

Puis, au moment où il faut enfin se séparer (charmante et naïve scène que nous nous reprocherions d'omettre), on voit une vieille femme s'avancer en balbutiant quelques paroles que l'émotion étouffe; elle tend à M<sup>r</sup> une main tremblante que le Prélat accepte en souriant; et soudain vous eussiez vu mille mains s'avancer toutes ensemble et le bon Evêque les presser tour à tour avec effusion.

On arrivait à Saumur; les rangs s'ouvrirent enfin et tous ces braves gens se retirèrent bien à regret jetant un dernier cri, un dernier regard d'adieu et de remerciement vers le Prélat qui venait de laisser à Bagnaux un souvenir ineffaçable, une bénédiction qui ne saurait rester stérile. J.-A. P.

#### ÉTAT-CIVIL du 1<sup>er</sup> au 15 décembre.

NAISSANCES. — 2, Georges Rolle, au Quartier; — 4, Auguste Raisin, à la Croix Verte; — 5, Ernestine-Julia Javouhey, rue du Portail-Louis; — 6, Jules Boret, rue de Fenet; — 8, Ernestine Pasquier, rue de la Chouetterie; — Caroline Gagneux, rue de Fenet; — 10, Blanche-Louise Ragueneau, rue du Portail-Louis; — 15, Jeanne-Marie Olympe-Hortense Pollard, rue de la Grise; — Esther Pottier, rue de Fenet.

MARIAGES. — 2, Pierre-Michel Lequipé, menuisier, a épousé Clémentine Massot, ravaudeuse, tous deux de Saumur; — 3, Emile Marchand, passementier, a épousé Eulalie Desmè, lingère, tous deux de Saumur.

DÉCÈS. — 1<sup>er</sup>, Louis Douet, palefrenier, 54 ans, rue Saint-Nicolas; — 2, Marie-Louise Delarue, bouchère, 40 ans, femme Yvon, rue de la Tonnelle; — 4, Jean Vincent, aubergiste, 41 ans, rue d'Orléans; — 6, Etienne Hardouin, tonnelier, 62 ans, rue de la Visitation; — 8, Auguste Ossant, sabotier, célibataire, 30 ans, rue du Pressoir-Saint-Antoine; — Louis Gille Roger, tapissier, 77 ans, rue de Fenet; — François-Victor Jacquet, 47 ans, célibataire, rue de Bordeaux; — 9, Marie Malinge, 4 jours à l'Hôpital; — 10, Louise Chalopin, journalière, veuve Marcadeux, à l'Hôpital; — 13, Louise-Madeleine Chauvelin, 43 ans, femme Perault, Basse-Ile; — 14, Marie Mine, 9 ans, rue Saint-Pierre.

malgré les malheurs du temps, allaient alors de châteaux en châteaux adoucir par leurs chants les mœurs sauvages des seigneurs et charmer les ennuis de leur solitude.

Le reste de la troupe se composait d'une vingtaine d'hommes d'armes, vigoureux et bien équipés; c'étaient des vasseaux ou des soudoyers du chevalier. Assis en cercle à quelque distance, sur le bord de la fontaine, ils mangeaient avec avidité, afin d'être prêts au moment où l'on donnerait le signal du départ. Ils avaient presque tous des cottes de mailles et des bassinets; ils étaient armés d'épées, de masses d'armes et de piques. Une troupe aussi nombreuse, sans doute aguerrie, ne devait avoir rien à craindre dans ce lieu solitaire. Cependant deux cavaliers étaient restés sur la route, exposés au soleil ardent qui faisait étinceler leurs morions. Appuyés sur leurs lances, ils regardaient chacun dans une direction opposée de la grande route, avec une attention scrupuleuse. Un lourd chariot, qui stationnait sur le bord du chemin et dont les chevaux dételés pâturaient en ce moment avec ceux de la troupe, était chargé d'énormes ballots et de tonneaux; la crainte que les pillards du voisinage ne tentassent de s'emparer de cette proie, inspirait sans doute ce luxe de précautions aux belliqueux voyageurs.

Le chevalier et le troubadour causaient dans le langage du pays. Cette langue, comme on le sait, était répan-

due à cette époque dans tout le midi de la France, en Espagne, et même en Italie.

— Par la croix-dieu! disait le gentilhomme, vous avez, maître Gérard, une singulière façon d'envisager les choses! Qui diable ira voir du mal à dépouiller ces moines de Solignac de leurs provisions de vivres? Les moines sont riches, ils se procureront d'autres chariots aussi bien chargés que celui dont nous nous sommes si galamment emparés. Quant aux vasseaux de l'abbaye que nous avons occis, de quel droit cette pédaille maudite venait-elle se heurter à moi! Quel besoin avait-elle de défendre les biens du monastère? Avez-vous vu comme j'ai bravement porté par terre ce grand sergent d'armes, qui les commandait et qui les animait à la résistance? c'est là un beau coup de lance, gentil troubadour!... Mordieu! puisque vous en avez été témoin, vous en ferez le sujet d'un sirvente ou d'une ballade pour divertir les nobles damoiselles de Provence. — Monseigneur, répondit timidement le troubadour en souriant, cette action n'est pas de celles que l'on peut chanter sur la harpe pour divertir les dames. — Qu'est-ce à dire, maître diseur de ritournelles? s'écria le chevalier en fronçant ses épais sourcils, vous me lasserez à la fin... Quoi! depuis trois mois je vous ai accueilli dans mon manoir de Montbrun, je vous ai choyé; vous vous êtes assis à ma table, je vous ai comblé de présents, et pour reconnaître ma générosité, vous n'avez pas daigné jusqu'ici

composer la moindre chanson sur mes prouesses et mes apertises d'armes? Par saint Martial! les matériaux ne vous ont pourtant pas manqué! Eh bien, vous n'avez rien trouvé digne de servir de sujet à une ballade! Vous en avez pourtant composé plusieurs en l'honneur de Bertrand Dugesclin, ce petit chevalier breton dont on fait tant de bruit... Par les oreilles du Pape! faut-il donc pour fendre des géants, vaincre des enchanteurs comme les chevaliers d'autrefois? Pour les présents que je vous ai faits, certains ménestrels eussent déjà composé vingt ballades et autant de sonnets à ma louange. — Sire Baron, dit le jeune homme avec dignité, si vous regrettez les cadeaux que je dois à votre munificence, je suis prêt à vous les rendre, et cette chaîne d'or...

Il porta la main à son bonnet comme pour en arracher le riche ornement; le chevalier l'arrêta d'un geste empressé.

(La suite au prochain numéro.)

#### BOURSE DU 23 DÉCEMBRE.

5 p. 0/0 hausse 35 cent. — Fermé à 66 60.

4 1/2 p. 0/0 hausse 25 cent. — Fermé à 91 30.

P. GODET, propriétaire-gérant.

Tribunal de Commerce de Saumur.

FAILLITE CORNUAU-VERGNE.

Les créanciers de la faillite du sieur Cornuau-Vergne, marchand à Doué, sont invités, conformément aux dispositions de l'article 492 du Code de commerce, à se présenter en personne ou par fondé de pouvoirs dûment enregistrés, dans le délai de 20 jours, à partir de ce jour, devant le syndic de ladite faillite, et à lui remettre leurs titres accompagnés d'un bordereau sur timbre, indicatif des sommes qui leur sont dues, si mieux ils n'aiment en faire le dépôt au greffe.

La vérification des créances aura lieu le mercredi 14 janvier prochain, à heure de midi, en la chambre du conseil du Tribunal de commerce.

Le Greffier du Tribunal, E. CORNILLEAU. (752)

A VENDRE OU A LOUER DE GRÉ A GRÉ,

Une MAISON, avec COUR, JARDIN, ÉCURIE et REMISE, située à Saumur, rue Cendrière, occupée par par M. Lebreccq, appartenant à M. Delouche-Huard, de Saumur.

S'adresser à M. DELOUCHE ou à M. LEROUX, notaire à Saumur. (753)

MAISON

A VENDRE OU A LOUER

Présentement.

Sise quai de Limoges, anciennement occupée par M. Béatrix.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve HERBAULT, à Nantilly. (545)

Etude de M<sup>e</sup> GUÉRIN, huissier-audiencier à Saumur.

VENTE

Par autorité de justice.

Le dimanche 28 décembre 1856, à midi précis, et jours suivants s'il y a lieu, il sera procédé, par le ministère de M<sup>e</sup> Plé, commissaire-priseur à Saumur, au domicile du sieur Lambert, cafetier à Saumur, rue de la Fidélité, à la vente des meubles et objets mobiliers sur lui saisis par procès-verbal de M<sup>e</sup> Guérin, huissier à Saumur, du 9 décembre 1856, enregistré; lesquels consistent notamment en: batterie de cuisine, vaisselle, tables, chaises, tabourets, bouteilles vides, liqueurs,

fûtailles, beau billard avec ses accessoires, etc., etc. On paiera comptant. (754)

A VENDRE OU A LOUER DEUX MAISONS,

Situées rue Beaurepaire, n<sup>o</sup> 46 et 48.

Précédemment occupées: l'une par M. le major Jarry, l'autre par M<sup>me</sup> veuve Callouard, et joignant les nouvelles constructions de M. Combier.

S'adresser à M<sup>me</sup> veuve de FOSLETHEULLE. (755)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE OU A LOUER L'ANCIENNE

MAISON DE ROULAGE

ROBINEAU-RENEAUME,

Rue des Capucins,

Consistant en plusieurs appartements, cour, vastes dépendances, grande remise, magasins au-dessus des inondations.

S'adresser audit Notaire. (583)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

A VENDRE EN UN OU PLUSIEURS LOTS,

Cinquante-cinq ares de jardin, avec logements, sur l'ancienne route de Tours, près Saumur.

S'adresser audit notaire. (680)

Grande et belle Maison A LOUER

Pour la Saint-Jean 1857, Rue d'Orléans, n<sup>o</sup> 19.

MAISON NEUVE,

A LOUER DE SUITE,

Rue de la Tonnelle, n<sup>o</sup> 13, à Saumur.

S'adresser à M. LECOMTE, charcutier. (574)

FONDS DE BOULANGERIE

A VENDRE présentement,

Situé dans un des meilleurs quartiers de Saumur.

S'adresser à M<sup>e</sup> DION, notaire à Saumur. (716)

AVIS AUX DARTREUX

La belle découverte faite par M. Dumont, ph<sup>n</sup> à Cambrai, dans sa Pommade anti-dartreuse, a été reconnue bonne par l'Académie impériale de médecine, et son travail sur cet objet déposé honorablement dans les archives de cette illustre assemblée, le 4 janvier 1853.

Ce précieux Cold-Cream guérit d'une manière certaine toutes les DARTRES, TEIGNES, ULCÈRES, DÉMANGEAISONS, ETC. — Prix du Pot: 3 fr. 50 c. (Exiger le cachet DUMONT.) Dépôt à Saumur, pharmacie de M. Damicourt, place de la Bilange; à Angers, ph<sup>o</sup> Mènière. (59)

Saumur, P. GODET, imprimeur.

HYGIÈNE, PRODUCTION SANITAIRE.

VINAIGRE ORIENTAL, ED. PINAUD,

N<sup>o</sup> 298, rue Saint-Martin, à Paris.

PRIX DU FLACON: 1 F. 50 C.

Délicieux cosmétique pour la toilette, supérieur aux produits du même genre et très-récherché par son parfum sanitaire et rafraichissant, très en usage dans les pays ORIENTAUX, où les soins hygiéniques sont très-pratiqués. — Dépôt à Saumur, chez M. Eugène Pissot, rue Saint-Jean. (271)

CHOCOLATS PECTORAUX.

La Maison A. ABRAHAM L'AÎNÉ, d'Amiens, prévient les consommateurs que la réception d'achats considérables de cacao, faits directement dans la colonie, au début de la récolte, lui permettra encore, pendant quelque temps, de vendre au même prix ses chocolats, sans en changer les qualités.

Se trouvent dans toutes les villes et communes de France. (646)

EN VENTE CHEZ TOUS LES LIBRAIRES.

Année 1857.

ALMANACH

50 centimes.

DE

LA BOURSE

POUR 1857 (2<sup>e</sup> ANNÉE)

CONSEILS AUX CAPITALISTES.

ABUS ET RÉFORMES.

Prédictions financières pour 1857

ET TOUS LES DÉTAILS SUR LES

FONDS PUBLICS, CHEMINS DE FER, ACTIONS INDUSTRIELLES, ETC.

PRINCIPAUX CHAPITRES

IMPORTANCE CROISSANTE DE LA BOURSE.

FORMALITÉS POUR ÉCHANGER UNE

INSCRIPTION DÉPARTEMENTALE.

TARIF DES COURTAGES.

PARTIE LITTÉRAIRE:

INTÉRIEUR D'UN AGENT DE CHANGE SCÈNE DE MŒURS.

LA BOURSE COMIQUE, par BERTALL.



Un joli volume de 160 pages.

PRIX: 50 CENTIMES

Se trouve en cette ville chez M. GAULTIER, libraire; et à Paris, chez HOUSSIAUX, rue du Jardin, 3.

Autres Almanachs en vente: ALMANACH DE NAPOLÉON, pour 1857, 9<sup>e</sup> année. Avec gravures. — 50 centimes. — ALMANACH MUSICAL, 4<sup>e</sup> année, contenant des morceaux de musique pour piano, portraits et biographies des musiciens célèbres. Petit album doré sur tranche. — 50 centimes.

Vu pour légalisation de la signature ci-contre. En mairie de Saumur, le

Certifié par l'imprimeur soussigné,

ARTICLES

Utiles et de Fantaisie LIVRES ET OBJETS DE PIÉTÉ.

ETRENNES

PAPETERIE

Riches Illustrations ALBUMS DE SALONS

Librairie de J. GODFREY, Grand' rue.

Modicité dans les prix. — Cette Librairie offre un cadeau à tous ses acheteurs.